

Inf'EAU n°28

Semois-Chiers

Bulletin de liaison du
Contrat de Rivière Semois-Chiers

Décembre 2015

Panneau signalétique cours d'eau placé à Bébange (Messancy).

 **Bebingerbach**

Sommaire

1 Editorial **3** Nos cours d'eau sortis de l'anonymat **5** La vallée de Rabais un site à haut potentiel piscicole **9** Le Plan d'actions pour la Nature vient d'être signé ! **11** Passe à poisson de la Platinerie à Bouillon **13** Travaux à l'anguillère de Alle-sur-Semois **15** Appel à collaboration... Vers un nouveau programme d'actions 2017-2019 ! **17** Les Journées Wallonnes de l'Eau **19** La gestion différenciée **21** Agenda de la Maison de la Pêche du Luxembourg



Le mot de la cellule de coordination



La fin des inventaires de nos cours d'eau, initiés il y a déjà pratiquement deux ans, marque également la fin des activités de terrain pour cette année.

Ce travail de fourmi va maintenant nous servir à construire avec vous, chers partenaires, un tout nouveau Programme d'actions pour les années 2017 à 2019.

Et tout cela, pour le plus grand bien de nos rivières et ruisseaux !

Pour le plus grand bien de notre cadre de vie, tout simplement...

Bonnes fêtes à toutes et tous !

Sylvie Yanick Valère Céline



Nos cours d'eau sortis de l'anonymat

Nos rivières et ruisseaux méritent une attention de tous les jours, mais il faut d'abord les sortir de l'anonymat ! C'est l'objectif de la mise en place de cette nouvelle signalétique des cours d'eau !

C'est le résultat d'un achat groupé pour les Communes, par le Contrat de Rivière Semois-Chiers, de 254 nouveaux panneaux identifiant nos cours d'eau : 209 panneaux voiries et 45 panneaux sentiers.

Ce projet est le prolongement d'autres achats groupés réalisés par les Contrats Rivière qui ont débutés dès 2005 et qui ont pris de l'ampleur depuis 2013.

Près de 3.600 nouveaux panneaux placés et des centaines de ruisseaux ont retrouvé un nom en Wallonie. Depuis deux ans, des panneaux sur les sentiers sont maintenant également placés.

Les panneaux respectent les normes officielles des signaux d'indication de cours d'eau (signal F57). Ces normes définissent la hauteur des lettres, le symbole des cours d'eau (les deux petites vagues) et des inscriptions en bleu sur fond blanc.

Cet achat groupé a permis aux Contrats de Rivière d'obtenir un prix tout à fait compétitif.

Douze Communes du sous-bassin ont participé à ce projet : Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Meix-devant-Virton, Virton, Arlon, Aubange, Messancy, Bertrix, Léglise, Habay, Etalle. Cette volonté commune donne une identité forte au projet. Il n'en n'est que plus porteur.

Coûts de l'investissement :

- 254 panneaux pour un montant de 7.109,06 €.
- 209 poteaux, ainsi que des colliers de serrage, fixations et bouchons pour un montant de 3.816,22 €.

Soit un montant global de 10.925 €.



Exemple de panneau voirie



Exemple de panneau sentier

La mise en place des panneaux sera effectuée par les Services communaux concernés.

Nous espérons ainsi attirer l'attention sur la présence de ces cours d'eau dans notre paysage quotidien pour leur réappropriation sociale, pour la création d'un sentiment d'appartenance à un bassin versant.

Connaît-on toujours bien le petit ru qui passe près de chez nous ? Le nom des petits ruisseaux ne sont pas oubliés car ils jouent un rôle essentiel dans l'ombre des rivières. L'adage le dit bien : les petits ruisseaux forment les grandes rivières.

Parce que l'on respecte mieux ce que l'on connaît bien c'est la garantie d'une meilleure préservation de nos rivières qui est visée par leur identification claire et leur mise en valeur.





La Vallée de Rabais un site à haut potentiel piscicole

Depuis 7 à 8 ans, une association de Pêche à la Mouche loue à un propriétaire privé le droit de pêche sur les trois étangs de la Vallée de Rabais (Virton). Les deux étangs situés en aval (en dérivation) sont des eaux fermées. Ils ne sont donc pas soumis à la Loi sur la pêche, c'est donc l'association de pêche à la mouche qui décide de sa gestion.

Par contre, à l'amont du site, le 3^{ème} étang est un étang-barrage. Il s'agit ici d'une eau ouverte puisque le poisson peut circuler de la rivière vers l'étang et vice-versa. Cet étang est donc soumis à la Loi sur la Pêche, ce qui implique de se mettre en conformité par rapport à cette loi (notamment par l'acquisition d'un permis de pêche, le respect des périodes de pêche,...). De plus, cet étang sert de désableur mais aussi à réchauffer l'eau pour le grand étang situé juste en aval (étang 2 de pêche).

Etant donné ces contraintes, cette association de Pêche à la Mouche n'était pas intéressée par la gestion de cet étang de petite taille et l'a donc cédé à la Fédération de Pêche Vire et Ton.

Depuis lors, la Fédération Vire et Ton, en collaboration avec le Cantonnement DNF de Virton et le Service de la Pêche du DNF, a décidé d'y élever des truitelles afin de repeupler les cours d'eau de différents parcours de pêche (Ton, Chevratte, Messancy, ...).

Le site situé en zone en Natura 2000 est très riche en nourriture (nombreux invertébrés,...). La mise en charge a donc été calculée pour un élevage extensif (aucun nourrissage artificiel). La charge maximale ne doit pas dépasser 1,5 alevin/m². La superficie de l'étang étant de 40 ares, le Service de la Pêche du DNF y déverse fin mai ou début juin 6.000 alevins de +/- 4 cm en provenance de la pisciculture du Cantonnement DNF de Florenville ou de la pisciculture d'Achouffe du Service de la Pêche, soit une mise en charge maximale.

L'étang étant une zone ouverte, la vidange de l'étang ne peut avoir lieu qu'en présence d'agents du DNF. Malheureusement la truite n'a plus accès aux zones de frayère car ce cours d'eau qui est à l'origine un ruisseau-frayère (endroit de reproduction de la truite) a été réduit à néant par la construction des différents étangs. En mettant en charge cet étang et en récupérant le poisson à des fins de repeuplement, on pallie en quelque sorte la reproduction de la truite.

Lors de la 1^{ère} opération de vidange de fin octobre, les résultats ont été très mitigés : récupération de 400 à 500 truitelles (10 à 15 cm), mais aussi 20 à 25 kg de truites de 25 à 35 cm. On a constaté que ces plus grosses truites avaient eu un impact sur les alevins déversés fin du printemps. Tout simplement, elles s'en nourrissent.





Une seconde vidange est organisée à la mi-mai de l'année suivante, ainsi qu'une récupération à l'électricité de tous les poissons restant dans le ruisseau jusqu'aux étangs des Zigomars (et cela, juste avant la mise en charge de l'étang avec les alevins). De ce fait, les alevins ne sont plus « prédatés » par les truites de l'année précédente.

Pour l'ensemble des deux opérations on récupère entre 2.500 à 3.000 truitelles (mesurant à la 1^{ère} opération entre 10 et 15 cm et à la 2^{ème} entre 15 à 20 cm), ce qui est assez exceptionnel étant donné qu'il n'y a pas d'apport de nourriture artificielle.

L'étape suivante consiste maintenant à la recherche de truites locales non introgressées par des truites de pisciculture (les truites d'élevage ont peu de diversité génétique et c'est le cas des alevins déversés dans le dit étang). Les populations domestiques gardent de génération en génération toute une série de génotypes peu adaptés à la vie sauvage (du fait d'une vie en milieu artificiel et d'une reproduction assistée par l'homme). Le problème peut survenir quand des truites domestiques déversées dans la rivière se reproduisent avec les poissons sauvages. On observe alors un phénomène d'introgession.

Pour ce faire, on recherche la présence des truites de souche locale, « génétiquement pure ». Fin octobre, huit secteurs ont été inventoriés sur la haute Chevratte et ses affluents. Environ 400 poissons ont été collectés, sur lesquels a été prélevé un petit morceau de nageoire à des fins d'analyses génétiques.

Si ces truites sont bien les poissons que nous recherchons, les alevins ou œufs issus d'une reproduction artificielle de ces truites pourraient être introduits, notamment, dans l'étang de Rabais.

Yves HAUPTMANN
SPW-DGO3-DNF-Service de la Pêche



Le Plan d'actions pour la NATURE vient d'être signé !

Depuis le début de l'année 2014, la Commune de Bouillon, avec le soutien de la Région wallonne et l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie, a remis sur les rails le Plan Communal de Développement de la Nature. La nature n'est-elle pas essentielle à la vie de l'homme (protection des eaux et des sols, alimentation, santé, bien-être) ?

Plus de 40 projets concrets en faveur de la Nature, pour le grand Bouillon, 70 bénévoles, membres du PCDN, en charge de la mise en œuvre de ces projets, voilà ce que précise concrètement le PLAN et la charte de partenariat du PCDN de Bouillon, qui viennent d'être signés le vendredi 2 octobre dernier.

Un 1^{er} axe d'actions qui est apparu très vite essentiel pour la Commune touristique et au riche patrimoine historique et forestier qu'est Bouillon, est celui du « **Tourisme vert** » : Revitaliser les sentiers et chemins du Grand Bouillon, « Parrainer les promenades » organiser des balades nature, création de fiches didactiques de promenades et valorisation des paysages et de la forêt (arboretum) sont quelques priorités pour ce thème qui veut allier nature et tourisme.

Le second axe « **Zéro pesticide et insectes pollinisateurs** » se penche sur le Plan Maya et sur la problématique de l'emploi de pesticides, notamment dans les cultures de sapins de Noël. En effet l'étude du réseau écologique a inventorié plus de 50 ha de cultures de sapins de Noël sur le territoire bouillonnais.

L'axe « **Jardins au naturel** » s'efforcera de promouvoir les jardins au naturel, créer des vergers, des potagers au sein des écoles, valoriser les murs-terrasses et les murs en pierre sèche, véritable patrimoine dans notre cité médiévale. Ce groupe de travail se penchera aussi à plus long terme sur l'entretien de parcelles en contrebas du château-fort par pâturage.

Dernier axe, et non des moindres au vu du patrimoine hydrique omniprésent sur la commune, est celui de l'eau, avec le groupe thématique dit : « **H2O** ». Dont les priorités majeures seront de gérer les plantes invasives (dont principalement la balsamine de l'Himalaya), d'aménager des frayères et d'inventorier et protéger l'existant ; plus précisément les aspects piscicoles et les oiseaux inféodés aux cours d'eau, ainsi que l'hirondelle de rivage, espèce protégée, que nous avons la chance d'observer ici, à Bouillon ; non pas dans des carrières mais chose rare dans les anfractuosités d'anciens murs. Saluons ici l'important travail d'inventaire de terrain de nos amis pêcheurs et ornithologues.

Quelques actions ont déjà été mise en œuvre sur la quarantaine de projets que compte notre PCDN et maintenant que nous officialisons notre PCDN et que la charte d'engagement du PCDN vient d'être signée, nous allons pouvoir passer la seconde vitesse ... pour la protection de notre environnement, pour le développement de cette belle nature !

Vous êtes intéressés par l'un des projets ou vous souhaitez contribuer à leur mise en place ? N'hésitez pas à contacter l'Echevin de l'Environnement, Alain Houthoofd ou la coordinatrice du PCDN, Mélanie Tassin (061/280.317).

Mélanie TASSIN



Cérémonie de signatures du PCDN du 2 octobre dernier

Passé à poisson de la Platinerie à Bouillon

Dans le cadre du PCDN de Bouillon et du groupe de travail H₂O, une action a été menée conjointement avec le PCDN, le SPW-DNF-Service de la Pêche et le Contrat de Rivière. Son but est d'analyser le fonctionnement de la passe à poisson mise en place à la réserve de la Platinerie à Bouillon.

Une première pêche a eu lieu le vendredi 9 octobre : 242 truites ont été capturées à l'électricité de l'amont de la passe à poisson jusqu'au pont situé à l'amont de la réserve domaniale. Leur taille variait de 4/5 cm à plus de 30 cm.

Tous les poissons ont été marqués par l'ablation de la nageoire adipeuse située entre les nageoires caudale et dorsale. Ensuite, ces derniers ont été déversés en aval de la passe à poisson au niveau de la petite passerelle juste en aval de la digue de l'étang.

Une seconde pêche (en amont de la PAP) a été réalisée le mardi 20 octobre, 57 truites dont la nageoire adipeuse était coupée ont été reprises, 67 truites non marquées ont été reprises également.

Suite à cette seconde journée, voici quelques petites conclusions que l'on peut en tirer :

- Au moins 57 truites sur 242 truites marquées ont franchi la passe soit environ 25 %.
- Le niveau de l'eau était très bas le jour des opérations, ce qui peut rendre la passe plus difficilement franchissable.
- Les géniteurs commencent vraiment leur migration vers l'amont pour aller frayer lors des premiers coups d'eau. Si le niveau d'eau avait été plus haut, peut-être davantage de poissons auraient franchi la PAP.
- De très petites truites (de l'année 5 à 6 cm) ont été marquées mais aucune de moins de 11 cm n'a franchi la passe, ce qui peut paraître normal car, à cette époque de l'année, les truitelles de l'année ont tendance à dévaler les ruisseaux tandis que les géniteurs les remontent.

- D'autres truites marquées sont probablement remontées plus haut que la limite du secteur inventorié.
- 67 autres truites non marquées ont été également capturées sur ledit secteur. Elles proviennent plus que probablement de l'aval et ont donc franchi la passe mis à part les plus petites qui dévalent de l'amont.

Ces informations nous permettent de conclure que cette passe à poisson fonctionne lorsque les eaux sont basses.

Une troisième pêche électrique a été réalisée le 27 novembre 2015 : 36 truites marquées ont été reprises et 30 truites non marquées ont été pêchées.

Une pêche a également été réalisée en aval de la passe à poisson lors de cette troisième pêche, 12 truites marquées ont été prises, ce qui correspond à 5% environ des 242 truites marquées lors de l'opération. Ce taux est très faible et est également un indice poussant à conclure que cette passe à poisson est efficace pour la truite.

Bien que les résultats soient positifs, des améliorations sont toujours possibles notamment en ajoutant quelques gros blocs de pierre qui permettrait de rendre le franchissement de la passe plus facile pour les truites.



Travaux à l'anguillère de Alle-sur-Semois



Après l'hiver 2014-2015, la maçonnerie constituant la tête du barrage et celle du début du chenal de l'anguillère ont été emportées par les eaux. De même, la passerelle de la vanne s'était effondrée.

Il a été constaté, lors de la mise à sec du site, que la stabilité de la maçonnerie du chenal et sous la passerelle était plus qu'insuffisante et nous avons pris la décision de la démolir et de la reconstruire. Les travaux qui ont été réalisés sont :

- l'évacuation des arbres et autres déchets provenant des crues de l'hiver,
- la réalisation d'un batardeau afin de travailler au sec,
- la démolition et l'évacuation de maçonneries instables,
- le démontage de la vanne du chenal et la remise en place,
- la réalisation d'une dalle de fondation en béton et d'un béton de consolidation au pied du mur de soutènement en rive droite,
- la mise en place d'enrochement au pied de l'arbre afin de protéger les racines apparentes,
- la mise en place d'une nouvelle passerelle,
- et quelques travaux annexes comme la pose de couvre-mur en cassons et les réparations sur les maçonneries du chenal, ...

Travaux financés par la DO.252 Direction des Voies Hydrauliques de Namur et réalisés par l'entreprise Houthoofd D & G d'Ucimont.

Appel à collaboration ... Vers un nouveau programme d'actions 2017-2019 !

Pour rappel, un Contrat de Rivière, c'est...

Avant tout, un lieu de rencontre et de discussion, il permet aux divers usagers des cours d'eau d'exposer leurs points de vue, leurs problèmes et de négocier ensemble des solutions et objectifs communs !

Un formidable outil de gestion participative pour développer des actions à l'échelle trans-communale, trans-provinciale, voir trans-nationale !

Un Protocole d'Accords. Le Protocole d'Accords 2014-2016 est actuellement en cours. Il comprend 557 actions et se terminera le 22 décembre 2016.

Aujourd'hui, de nouvelles thématiques émergent, d'autres se redécouvrent. Elles sont également liées aux modifications climatiques, qui entraîneront une augmentation des phénomènes d'inondation ou de sécheresse. Ces changements auront une influence directe sur le fonctionnement et la gestion de nos bassins.

Nous faisons ici appel à vos idées, projets, propositions d'actions en vue de construire un nouveau Programme pour les années 2017-2019.

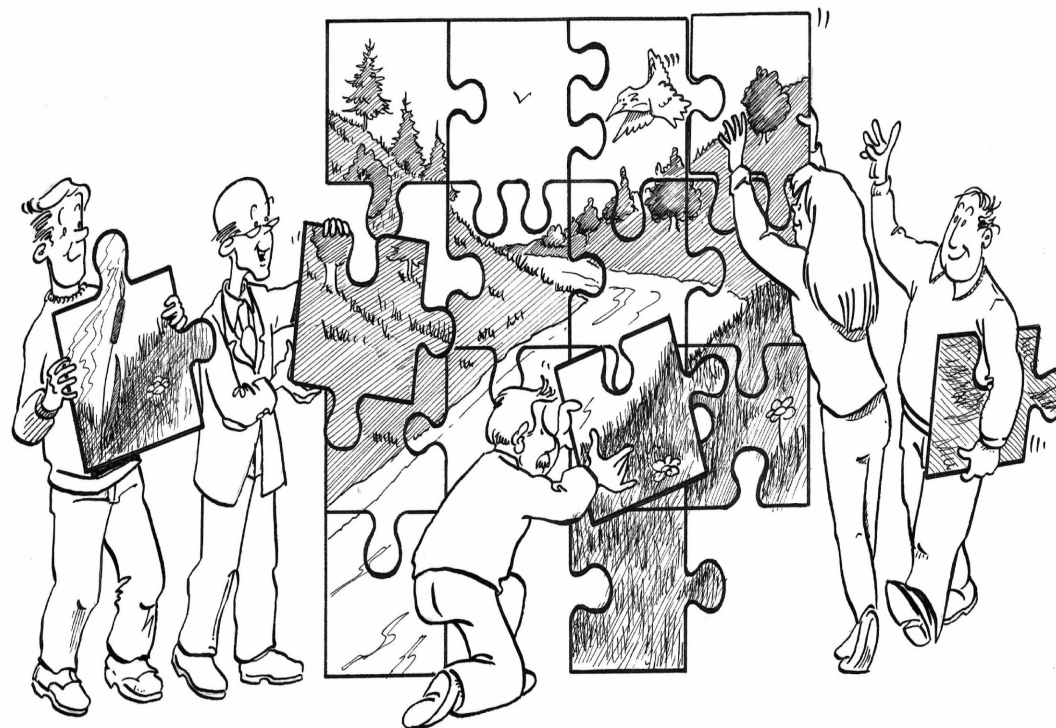
D'ici fin février, l'inventaire de terrain sera présenté, transmis et mis à disposition des partenaires.

Les propositions d'actions seront compilées par la Cellule de coordination puis validées par le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale en juin 2016.

Finalisée, la proposition de nouveau Protocole d'Accords 2017-2019 sera alors déposée à l'Administration, au plus tard, en date du 22 août 2016.

N'hésitez pas à contacter la Cellule de coordination pour de plus amples informations !

Merci pour votre collaboration !



Les journées Wallonnes de l'eau

Du 12 au 25 mars 2016



Nombreuses activités en lien avec l'eau



Sur le sous-bassin Semois-Chiers



Et partout en Wallonie!

Nature

Randonnées

Visites guidées

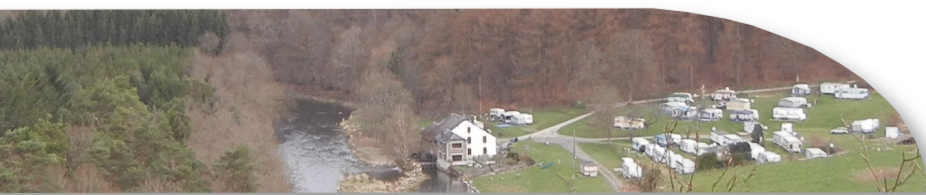
Animations

Ateliers

Pêche



WWW.SEMOIS-CHIERS.BE



L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M. Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvrois, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardenne SA et Ampacet SPRL. Mise en page de l'affiche inspirée par le Contrat de Rivière Haine.

1) La transhumance des batraciens

Le vendredi 25 mars 2016 de 20h15 à 21h45.
Gérard Schmidt (biologiste) et Claude Waltener (guide nature) vous expliquent les mœurs des batraciens et nous amènent vers un des étangs de Battincourt afin de nous montrer la nécessité de fermer la rue de l'Étang à la circulation entre 20h et 7h pendant la période de migration. Chemin faisant, nous pouvons observer les batraciens qui viennent des bois, traversent la route pour rejoindre l'étang afin de s'accoupler et pondre leurs œufs. Toutefois, leurs mœurs sont tout à fait surprenantes. Venez avec nous les découvrir ! **Attention, si les conditions météorologiques ne leur sont pas favorables, la promenade sera reportée. Il est donc impératif de réserver !** Veuillez à vous munir de bottes ou chaussures de marche ainsi que d'une lampe de poche.

Organisateur : Syndicat d'Initiative d'Aubange.
Lieu de rendez-vous : devant le local du Groupement Odyssée 78. Rue de la Batte, 4 à Battincourt
Inscriptions : Gérard Schmidt au 0497/53.76.91 (ouverture des inscriptions : du lundi 21 au jeudi 24 mars après 19h) ou gla.schmidt@gmail.com.

2) Biodiversité des mares et des zones humides

Le samedi 19 mars 2016 de 10h00 à 11h30.
Explications sur l'importance de garder des mares et des zones humides pour la faune et la flore de ces sites. Veuillez à vous munir de bottes.

Organisateurs : SPW-DGO3-DNF et la Commune de Musson.
Lieu : rue du 113^{ème} Régiment d'Infanterie Française à Signeux.
Renseignements : Bruno Goeliff au 063/67.54.34 ou goeliffbruno@gmail.com.

3) La vallée du rabais entre déception et espoir

Le dimanche 20 mars 2016 de 14h30 à 16h30.
La construction en son temps d'un centre d'animation touristique a entraîné la destruction d'un vieux moulin et la disparition d'un site d'une exceptionnelle biodiversité. Une étude pour l'implantation d'une nouvelle base de loisir vient d'être lancée, espérons que l'on évitera les erreurs du passé. La promenade, depuis le centre d'animation jusqu'au repaire de Zigomars, empruntera, en fin de parcours, le féérique sentier des songes le long des étangs de la Mère-Dieu. Veuillez à vous munir de chaussures de marche.

Organisateur : Maison du Tourisme de Gaume.
Lieu : Centre d'animation de Rabais (entre Ethe et Virton).
Réservation : Michel Rézette au 063/57.89.04 ou mtg@soleildegaume.be.
Le circuit fait l'objet d'une « handrando ».

4) Les fontaines, les lavoirs et les anciennes industries liées au Ton

Le dimanche 13 mars 2016 de 14h00 à 16h00.
Balade commentée des lavoirs et fontaines du village et sur le passé industriel lié au Ton. Veuillez à vous munir de chaussures de marche et vêtements de saison.
Organisateur : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger.
Lieu de rendez-vous : complexe sportif et culturel de Saint-Léger (rue du Stade, 1 à Saint-Léger).
Renseignements : Muriel Lefèvre au 0471/66.96.18 ou muriellefevre_9@hotmail.com.

5) Initiation à la pêche

Le dimanche 13 mars 2016 de 14h00 à 16h00.
Découverte des poissons peuplant le plan d'eau. Initiation à la pêche au coup. Veuillez à vous munir de bottes et vêtements de saison.
Organisateur : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger.
Lieu de rendez-vous : lac de Conchibois au complexe sportif et culturel de Saint-Léger (rue du Stade, 1 à Saint-Léger).
Réservation : Jacques Petit au 0498/29.45.81 ou jacquypetit@skynet.be.

6) L'or bleu notre richesse !

Le dimanche 13 mars 2016. Départ du complexe sportif de Saint-Léger à 9h. Visite et explications au château d'eau de 10h à 11h. Marche guidée à travers bois, avec explications détaillées au château d'eau sur le fonctionnement, la qualité de l'eau, le respect de notre eau. Veuillez à vous munir de chaussures de marche.
Organisateur : Commune de Saint-Léger
Lieu de rendez-vous : complexe sportif et culturel de Saint-Léger (rue du Stade, 1 à Saint-Léger).

7) Gros rongeurs – petits bûcherons, camp Lagland

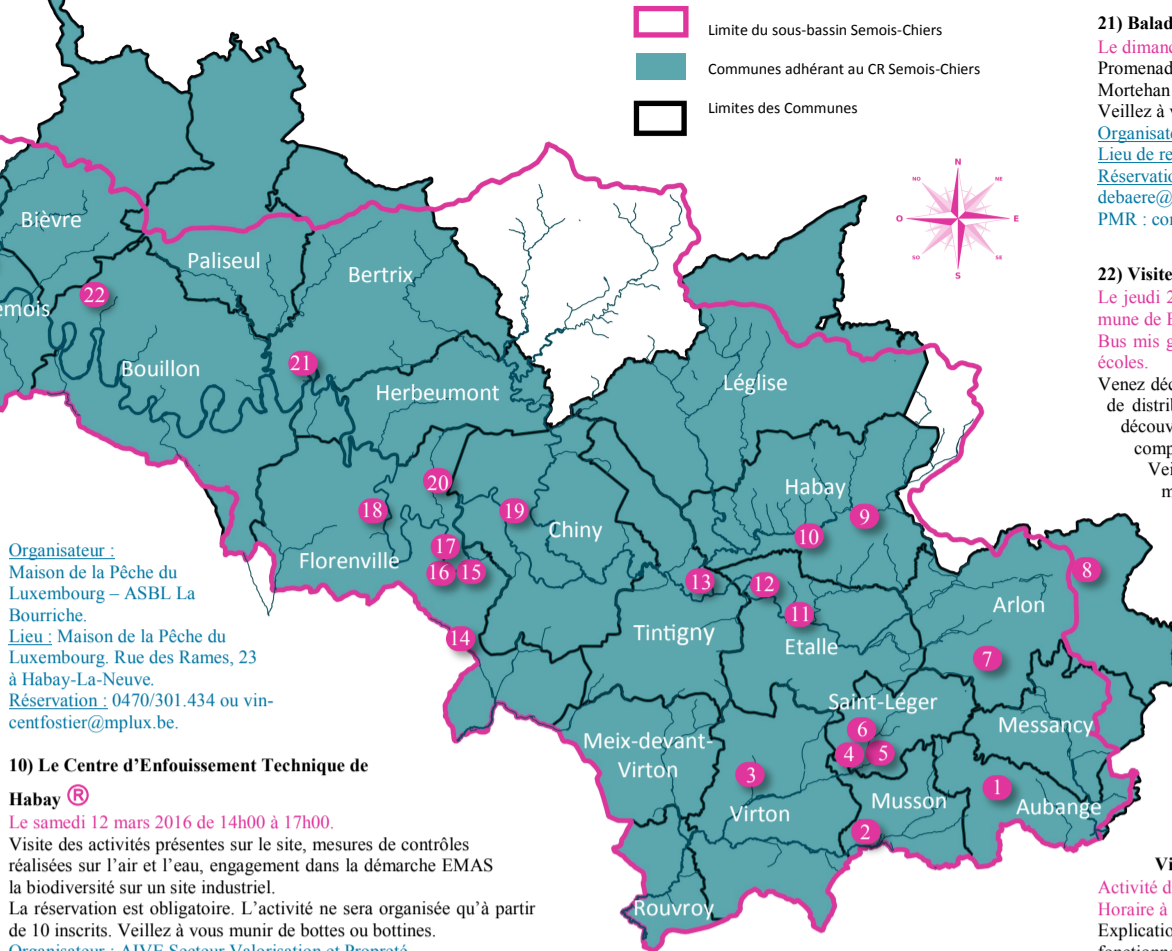
Le lundi 14 mars 2016.
Animation sur la thématique du castor d'Europe. Activité réservée aux écoles des Communes (5^{ème} et 6^{ème} primaire) de Arlon, Aubange, Etalle, Messancy, Musson et Saint-Léger.
Organisateur : la Défense – Camp militaire de Lagland
Lieu : Camp militaire de Lagland (bus gratuit de l'école au camp militaire mis à disposition par le Contrat de Rivière)
Réservation obligatoire : Contrat de Rivière Semois-Chiers 063/388.944 ou czintz@semois-chiers.be.

8) Gestion de la mare de l'arboretum de Frassem

Le mardi 22 mars 2016 de 9h00.
Fauche, débroussaillage, nettoyage du site. Veuillez à emporter vos bottes (ou bas de marais) et vos gants.
Organisateurs : Commune d'Arlon et CR Semois-Chiers.
Lieu de RDV : arboretum de Frassem (rue de la Scierie).
Informations : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou czintz@semois-chiers.be.

9) Pêche des Salmonidés

Le samedi 19 mars 2016 de 7h00 à 12h30 avec repas d'ouverture de la saison de pêche 2016 | 10€.
La Maison de la Pêche du Luxembourg (asbl La Bourriche), organise une matinée d'initiation à la pêche de Salmonidés (découverte et perfectionnement), pour tous (âge minimum 8 ans). Frais d'inscription : 10 euros. Veuillez à emporter bottes et vêtements adaptés à la météo.



Organisateur : Maison de la Pêche du Luxembourg – ASBL La Bourriche.
Lieu : Maison de la Pêche du Luxembourg. Rue des Rames, 23 à Habay-La-Neuve.
Réservation : 0470/301.434 ou vincentfostier@mplux.be.

10) Le Centre d'Enfouissement Technique de Habay

Le samedi 12 mars 2016 de 14h00 à 17h00.
Visite des activités présentes sur le site, mesures de contrôles réalisées sur l'air et l'eau, engagement dans la démarche EMAS la biodiversité sur un site industriel. L'activité ne sera organisée qu'à partir de 10 inscrits. Veuillez à vous munir de bottes ou bottines.
Organisateur : AIVE Secteur Valorisation et Propreté.
Lieu de rendez-vous : bureau AIVE aux Coeuvinx à côté du parc à conteneurs de Habay (Chemin des Coeuvinx, Habay).
Réservation obligatoire : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou czintz@semois-chiers.be.

Animation nichoirs à Martin pêcheur et Cincle plongeur

Dates à déterminer avec les écoles.
Animation reprenant une description sur le mode de vie du Martin pêcheur et/ou du Cincle plongeur. Un nichoir à Cincle ou Martin sera ensuite construit et posé le long d'un cours d'eau à proximité de l'école. Cette activité est disponible toute l'année ainsi que d'autres activités pédagogiques du CR. Voir www.semois-chiers.be.
Organisateur : Contrat de Rivière Semois-Chiers.
Lieu de rendez-vous : en classe.
Informations : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou vlequeux@semois-chiers.be.

11) Découverte de l'Île à Etalle

Date à définir.
Promenade didactique dans le cadre des travaux réalisés sur le site. Veuillez à vous munir de bottes chaussures de marche. Durée plus ou moins 1h30.
Organisateurs : Commune d'Etalle et SPW-DGO3-DNF
Lieu de rendez-vous : à la sortie d'Etalle vers Sainte-Marie-sur-Semois.
Renseignements : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou ycollignon@semois-chiers.be.

12) Villers, enfant de la Semois

Le samedi 19 mars 2016 de 14h00 à 15h30 (accueil dès 13h45).
Promenade commentée (500 m) à la découverte du village en passant par les sites les plus caractéristiques : l'église, les fontaines-lavoirs, le tracé et le nom des rues, le château de Henri Henriquet, la Semois, les ponts et les grands travaux hydrauliques du XVIII^e au XX^e siècle, la gestion actuelle des vieux lits et des prés humides. Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo du jour, jumelles et appareil photo opportuns. Chiens non admis.
Organisateur : Natagora-Lorraine
Lieu de rendez-vous : église de Villers-sur-Semois.
Réservation : Pierre Lemaire (guide du terroir) au 0472/631.671 ou pierre.lemaire@mac.com
PMR : accompagnant nécessaire. Prévenir le guide s.v.p.

13) Gestion de la mardelle d'Ansart

Le mercredi 23 mars à 14h00.
Fauche, débroussaillage, nettoyage du site. Veuillez à emporter vos bottes (ou bas de marais) et vos gants.
Organisateurs : Commune de Tintigny et CR Semois-Chiers.
Lieu de rendez-vous : rue du Monument après le pont à Ansart.
Renseignements : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou ycollignon@semois-chiers.be.

14) Balade « Au fil du ruisseau de Chameleux »

Le jeudi 31 mars 2016 à 14h. 2€.
Balade de 9 km (soit +/- 2h30) de la Fontaine du taureau jusqu'aux anciennes forges d'Orval.
Organisateurs : Maison du Tourisme de Florenville et Aurea Vallis et Villare.
Lieu de rendez-vous : Banel (monument).
Réservation obligatoire avant le 30 mars : Kimplaire Margot au 061/31.12.29 ou margot.mtsemois@gmail.com

15) Conférence « A la découverte du Val d'Or »

Le mardi 22 mars 2016 à 20h. 2€.
Sa situation géographique et géologique, son histoire, sa situation et son réseau hydrographique, ...
Organisateurs : Maison du Tourisme de Florenville et Aurea Vallis et Villare.
Lieu de rendez-vous : Espace Rencontre à Florenville.
Réservation : Kimplaire Margot au 061/31.12.29 ou margot.mtsemois@gmail.com

- Limite du sous-bassin Semois-Chiers
- Communes adhérent au CR Semois-Chiers
- Limites des Communes

16) Conférence « C'est l'eau qui fait Orval ! »

Le mardi 29 mars 2016 à 20h. 2€.
L'eau qui traverse Orval (réseau hydraulique), l'eau qui jaillit (fontaine Mathilde), l'eau qui nourrit Orval (moulins, forges, agriculture, brasserie, fromagerie, ...) et l'eau qui est purifiée (réserve naturelle et station d'épuration).
Organisateurs : Maison du Tourisme de Florenville et Aurea Vallis et Villare.

17) A la découverte de la rivière

Du 14 au 25 mars de 9h00 à 17h00 (durée 1h30).
Paysalia, le Centre d'Interprétation du Paysage propose aux écoles une activité pédagogique sur le thème de la rivière. Au cours de cet atelier d'une heure trente, les élèves découvriront la rivière sous toutes ses facettes : sa formation, son évolution, son rôle... Puis sous la forme de jeux, ils découvriront les caractéristiques de la Semois à l'aide de différents supports : carte géante, maquette, vidéo...
Organisateur : Paysalia.
Lieu de l'activité : Maison du Tourisme, au 1^{er} étage. Esplanade du Panorama, 1 à Florenville.
Réservation : Margot Kimplaire au 061/31.12.29 ou margot.mtsemois@gmail.com.
Le coût de l'activité sera pris en charge par le Contrat de Rivière.

18) Visite de la pisciculture de Sainte-Cécile

Horaires à convenir. Durée : 2h
Découverte de la vie piscicole. Visite commentée de la pisciculture par les agents DNF et observations sur le terrain. Activité réservée aux écoles des Communes (4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire) de Chiny et Florenville. Veuillez à vous munir de bottes et vêtements adaptés à la météo.
Organisateur : SPW-DGO3-Cantonement DNF de Florenville
Lieu : bus gratuit de l'école à la pisciculture mis à disposition par le Contrat de Rivière.
Réservation obligatoire : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou ycollignon@semois-chiers.be.

19) Visite de la station d'épuration de Chiny

Date à définir.
Explications sur la collecte des eaux usées et surtout du rôle et du fonctionnement de la station d'épuration avec visite de l'ouvrage.
Organisateurs : AIVE et Commune de Chiny.

20) Les Rochers de la Semois

Le dimanche 20 mars 2016 de 9h00 à 14h00.
Randonnée organisée par l'ASBL TransSemoisienne. L'équipe de la TransSemoisienne vous invite à la découverte des rochers de la Semois. Nous vous accueillerons entre 9h00 et 9h30 au chalet des Epioux afin de vous présenter la journée autour d'un café. Différents parcours emmèneront ensuite marcheurs, VTT, cavaliers et attelages au fil de la Semois afin de découvrir les rochers et leurs histoires. Vers 14h, les participants se retrouveront au chalet des Epioux où nous offrirons la possibilité de boire un verre et de manger un petit bout... plus d'infos sur www.transsemoisienne.be. Veuillez à emporter votre en-cas.
Organisateur : ASBL La TransSemoisienne.
Lieu de rendez-vous : Chalet des Epioux à 6820 Florenville.
Réservation : Benoît Lemmens au 0495/27.07.03 ou benoit@transsemoisienne.be.

21) Balade le long de la Semois bertrigeoise

Le dimanche 20 mars 2016 de 14h00 à 16h00.
Promenade familiale de découverte des villages de Cugnion et de Mortehan le long de la Semois. Veuillez à vous munir de chaussures de marche.
Organisateur : ADN (Association pour la Découverte de la Nature).
Lieu de rendez-vous : pont du moulin de Cugnion.
Réservation souhaitée : Thierry Debaere au 0498/33.83.39 ou thierry-debaere@yahoo.fr ou czintz@semois-chiers.be
PMR : contactez Thierry Debaere.

22) Visite du captage communal de Vivy

Le jeudi 24 mars pour les familles et les écoles primaires de la Commune de Bouillon. Visite sur base d'inscription à partir de 14h. Bus mis gratuitement à disposition par le Contrat de Rivière pour les écoles.
Venez découvrir avec les fontainiers communaux d'où vient votre eau de distribution. Cette visite du captage de Vivy vous permettra de découvrir le cheminement de l'eau: de la source au robinet et de comprendre le métier de fontainier.
Veuillez à vous munir de vêtements adaptés à la marche et la météo.

Organisateur : Commune de Bouillon.
Lieu : Captage communal de Vivy, Chemin de la charbonnière à 6830 Vivy. Suivre fléchage « Journée de l'Eau ».
Inscriptions : Mélanie Tassin au 061/280.317 (sauf mercredis) ou ecoconseiller@bouillon.be.

23) La Semois une rivière qui vous surprend

Le samedi 19 mars 2016 de 14h00 à 16h30.
Promenade guidée. Veuillez à vous munir de chaussures de marche.
Organisateur : Maison du Tourisme de l'Ardenne namuroise.
Lieu de rendez-vous : église de Vresse-sur-Semois.
Renseignements : Danièle Tellier (CNB) au 0472/42.66.90 ou tourisme.vresse@skynet.be

Visite d'une station d'épuration

Activité disponible toute l'année. Tout public.
Horaires à convenir (durée de plus ou moins 1h).
Explications sur la collecte des eaux usées et surtout du rôle et du fonctionnement de la station d'épuration avec visite de l'ouvrage.
Organisateur : AIVE.
Lieu : voir les stations visitables sur le site de l'AIVE.
Réservation : obligatoire au moins 3 semaines à l'avance uniquement sur www.aive.be, rubrique jeunes.
Renseignements : Valérie Leroy au 063/23.18.93.
NB : accessible aux PMR en fonction de la station

Animation « Au fil de l'eau »

Animation à destination des écoles de la Province de Luxembourg de la 1^{ère} à la 3^{ème} maternelles. Horaires à convenir (durée de env. 1h15 + 30 minutes de montage/démontage).
Activité disponible toute l'année permettant de sensibiliser sur le devenir des eaux usées que l'on produit chaque jour. Conte interactif (inspiré des histoires de la mallette pédagogique d'Aquawal) et parcours original et didactique pour vivre l'aventure des gouttes d'eau du robinet à la rivière...
Attention : un espace libre de 50 m² est nécessaire.
Organisateur : AIVE.
Lieu de rendez-vous : en classe.
Réservation : obligatoire au moins 3 semaines à l'avance uniquement sur www.aive.be, rubrique jeunes.
Renseignements : Valérie Leroy au 063/23.18.93.

Les Explôs, classes d'eau de l'AIVE

Activité organisée toute l'année destinée uniquement aux écoles de la Province du Luxembourg, de la 5^{ème} primaire à la 2^{ème} secondaire.
Pour sensibiliser les élèves sur le devenir des eaux usées que l'on produit chaque jour. Découvrir et comprendre la vie d'une goutte d'eau. D'où vient l'eau du robinet? A quoi sert-elle? Où vont les eaux usées? Qu'est-ce qu'on y retrouve? Comment nettoyer l'eau sale avant qu'elle ne retourne à la rivière? Autant de questions abordées au travers d'animations et expériences variées impliquant la participation active des enfants : découverte du cycle naturel et anthropique de l'eau (dvd, maquette...), nettoyage de l'eau sale (manipulations et expériences), visite de la station d'épuration, observations des micro-organismes épurateurs (microscope, utilisation d'une clef de détermination), éco-consommation ...
Organisateur : AIVE.
Lieu : aux stations d'épuration d'Arlon et de Dampcourt de 8h45 à 11h45 ou de 9h à 12h.
Réservation : obligatoire au moins 3 semaines à l'avance uniquement sur www.aive.be, rubrique jeunes.
Renseignements : Valérie Leroy au 063/23.18.93.

Les Explôs, classes d'eau de l'AIVE

Activité disponible toute l'année destinée uniquement aux écoles de la Province du Luxembourg, classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire. Horaires à convenir (durée de env. 2h).
Pour sensibiliser les élèves sur le devenir des eaux usées que l'on produit chaque jour. Version courte des « classes d'eau » pour les classes qui ne peuvent se déplacer vers un centre Explôs et en préalable à la visite simple d'une station d'épuration.
Organisateur : AIVE.
Lieu : en classe.
Réservation : obligatoire au moins 3 semaines à l'avance uniquement sur www.aive.be, rubrique jeunes.
Renseignements : Valérie Leroy au 063/23.18.93.

Légende :

- Activité accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Activité pour laquelle la réservation est obligatoire. **Activité réservée exclusivement aux écoles** (Notez que des activités sont disponibles pour les écoles, cela est indiqué dans la description de chaque activité)

Vous retrouverez toutes les activités de ce programme et plus encore sur www.semois-chiers.be/jw. Retrouvez toutes les activités en Wallonie sur www.environnement.wallonie.be/jwe. Vous avez des questions: 063/388.944 czintz@semois-chiers.be



Les journées
Wallonnes
de l'eau

Du 12 au 25 mars 2016

Sous-bassin
Semois-Chiers
Programme des activités

Prêt à vous passer de PESTICIDES ? Formez-vous à la Gestion Différenciée ...



25 février : les arbres

Mieux comprendre leur mode de fonctionnement pour mieux cohabiter et éviter toute mauvaise surprise.

Avec Frédéric Descamps
élagueur-grimpeur



22 mars : le plan de désherbage

Comment gérer la diversité des espaces. De la conception à l'entretien.

Avec Valérie Vanparys
du Pôle GD



21 avril : Le fleurissement

Trucs et astuces pour un fleurissement durable. Zoom sur les vivaces et visite d'une pépinière de plantes indigènes.

Avec Frédéric Jomax du Pôle GD
& Séverine d'Ans, agronome



23 & 24 mai : la communication au service de la GD

Comment montrer les efforts fournis et faciliter la transition vers la GD.

Avec A-L Tarbe du Pôle GD, V. Xhonneux d'Adalia & A. Marchal d'Espace Environnement.



... Le cycle ...

l'essentiel de la GD

pour les hommes de terrain

des solutions concrètes

40€/jour
140€/cycle complet



Des formations à la carte.

- pour les besoins particuliers
- minimum 8 personnes
- la GD pour les nuls, le fauchage tardif, les terrains de sport, les prairies fleuries, ... à vos demandes!

Infos et inscriptions

Anne Fréson
anne@gestiondifferenciee.be
081/390.619
www.gestiondifferenciee.be





Maison de la Pêche du Luxembourg – www.mplux.be ASBL LA BOURRICHE - Habay-La-Neuve Programme des initiations 2016



- Samedi 16 janvier 2016 de 14h à 18h**
Entretien et préparer son matériel de pêche - Pour tous (âge minimum 8 ans)
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement * Frais d'inscription : 6 euros
- Samedi 20 février 2016 de 14h à 18h**
Monter des lignes de pêche - Pour tous (âge minimum 8 ans)
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement * Frais d'inscription : 6 euros
- Samedi 19 mars 2016 de 07h00 à 12h30 avec repas d'ouverture de la saison de pêche 2016**
Pêche des salmonidés - Pour tous (âge minimum 8 ans)
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement * Frais d'inscription : 10 euros
- Lundi 04 au mercredi 06 avril 2016 de 9h à 16h**
Stage de Pêche MPL – Thématique : pêche à la truite / techniques rivière - Pour tous (âge minimum 8 ans) – Nombre limité d'inscriptions
Frais d'inscription : 52 euros lors de l'inscription avant le 30 mars 2016
- Jeudi 07 au Vendredi 08 avril 2016 de 9h à 16h**
Stage de Pêche MPL – Thématique : stage nature pêche - Pour tous (âge minimum 8 ans) – Nombre limité d'inscriptions
Frais d'inscription : 35 euros lors de l'inscription avant le 30 mars 2016
- Dimanche 15 mai 2016 de 06h à 19h**
Journée festive dans le cadre Pêche en Fête – Invitation à toutes et tous - Découverte du Monde de la pêche – Brocante – Animations diverses * Frais d'entrée : gratuité
- Samedi 04 juin 2016 de 07h00 à 12h30 avec repas d'ouverture de la grande ouverture de pêche 2016**
Pêche aux carnassiers - Pour tous (âge minimum 8 ans)
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement * Frais d'inscription : 10 euros
- Lundi 04 au mercredi 06 juillet 2016 de 9h à 16h**
Stage de Pêche MPL – Thématique : pêche au coup - Pour tous (âge minimum 8 ans) – Nombre limité d'inscriptions
Frais d'inscription : 52 euros lors de l'inscription avant le 01 juillet 2016
- Jeudi 07 au vendredi 08 juillet 2016 de 9h à 16h**
Stage de Pêche MPL – Thématique : pêche aux carnassiers - Pour tous (âge minimum 8 ans) – Nombre limité d'inscriptions
Frais d'inscription : 35 euros lors de l'inscription avant le 01 juillet 2016
- Lundi 11 au mardi 12 juillet 2016 de 9h à 16h**
Stage de Pêche MPL – Thématique : pêche à la mouche - Pour tous (âge minimum 10 ans) – Nombre limité d'inscriptions
Frais d'inscription : 35 euros lors de l'inscription avant le 01 juillet 2016
- Lundi 15 au vendredi 19 août 2016 de 9h à 16h avec 1 nuitée sur place**
Stage Nature et Pêche MPL - Pour tous (âge minimum 10 ans) – Nombre limité d'inscriptions
Frais d'inscription : 100 euros lors de l'inscription avant le 08 août 2016
- Samedi 24 septembre 2016 de 09h à 18h – Journée famille**
Pêche au blanc - Pour tous (âge minimum 8 ans) **accompagnés des parents**
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement * Frais d'inscription : 15 euros
- Samedi 15 octobre 2016 de 14h à 18h**
Pêche aux carnassiers - Pour tous (âge minimum 8 ans)
Initiation de perfectionnement * Frais d'inscription : 6 euros
- Samedi 12 novembre 2016 de 13h à 18h**
Pêche à la mouche - Pour tous (âge minimum 8 ans)
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement * Frais d'inscription : 10 euros
- Samedi 03 décembre 2016 de 09h à 17h**
Visite d'une pisciculture - Pour tous (âge minimum 8 ans)
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement * Frais d'inscription : 15 euros

- Les initiations seront assurées par des moniteurs de pêche agréés par la Région Wallonne et de la M.P.L. ;
- Le matériel est mis à la disposition des participants durant l'initiation ;
- Inscriptions obligatoires 0 l'adresse (courriel) suivante :
vincentfostier@mplux.be

Organisation : ASBL « LA BOURRICHE » Maison de la Pêche du Luxembourg – www.mplux.be



Renseignements au GSM 0032-470-301.434 tous les jours entre 17h00 et 19h00.

Habay-la-Neuve

Étangs de Bologne et du Moulin

Rencontres Amicales Pêche au Coup



SAMEDI 07 MAI 2016

Pêche à l'AMERICAINE – étang de Bologne / 2 pêcheurs

SAMEDI 11 JUIN 2016

Pêche à l'AMERICAINE DUO – 1 manche dans chaque étang / équipe de deux

SAMEDI 09 JUILLET 2016

Pêche à l'INDIVIDUEL – 1 manche dans chaque étang / pêcheur

SAMEDI 06 AOÛT 2016

Pêche à l'AMERICAINE – étang de Bologne / 2 pêcheurs

SAMEDI 03 SEPTEMBRE 2016 - 1 enfant / 1 adulte

Pêche à l'AMERICAINE – 1 manche dans étang de Bologne / 2 pêcheurs

SAMEDI 01 OCTOBRE 2016

Pêche à l'AMERICAINE – étang de Bologne / 2 pêcheurs

SAMEDI 05 NOVEMBRE 2016

Pêche à l'AMERICAINE OPEN – étang de Bologne / 2 pêcheurs
1 canne au coup et 1 canne anglaise ou bolognaise

Inscription par e-mail concours@mplux.be

Inscription par téléphone au **00352-691.44.63.57**

ASBL LA BOURRICHE

Maison de la Pêche du Luxembourg

23, Rue des Rames – B 6720 HABAY-LA-NEUVE

(Belgique)

- 2 Manches : 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
- Nombreux et beaux prix !!! Tous les participants repartent avec un lot !!!
- Participation : 20 € (Pas d'obligation de détenir la Carte de la société)
- Buvette, petite restauration sur place – réservation souhaitée

Classement par addition des places : des 2 manches (américaine et individuel)
et des 2 pêcheurs (duo)

Une organisation de l'ASBL « La Bourriche » - Société de pêche de Habay-la-Neuve (B)

L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M.Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL.



Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: www.semois-chiers.be

Contacts :

ycollignon@semois-chiers.be

scugnon@semois-chiers.be

vlequeux@semois-chiers.be

czintz@semois-chiers.be

Comité de rédaction :

Yanick COLLIGNON, Sylvie CUGNON, Valère LEQUEUX, Céline ZINTZ

Pour vous inscrire en ligne
à ce bulletin:

CLIQUEZ sur Martin!

